



## ***Seniors en Vacances***

**Les vacances au service du bien-vieillir**  
**Un programme d'action sociale de l'ANCV**

### **Dossier de Presse**

**Septembre 2011**

---

**Contact Presse ANCV :**

Joëlle Muzeau - Tél. 01 34 29 53 53 - [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

bureau de presse de l'ANCV

Elyse Perusseu - LD : 01 45 49 29 79 – 06 10 10 56 38 - [elyse.perusseu@meanings.fr](mailto:elyse.perusseu@meanings.fr)

Agence Nationale pour les Chèques-Vacances  
26, boulevard Henri Bergson - 95201 Sarcelles Cedex

## SOMMAIRE

---

<b>Introduction.....</b>	<b>p 3</b>
<b>Fiche 1 : <i>Infos pratiques</i>.....</b>	<b>p 4</b>
<b>Fiche 2 : « <i>Seniors en Vacances, côté bénéficiaires</i> ».....</b>	<b>p 5</b>
<b>Fiche 3 : « <i>Seniors en Vacances, coté partenaires</i> ».....</b>	<b>p 6</b>
<b>Fiche 4 : <i>Actualités</i>.....</b>	<b>p 7</b>
<b>Fiche 5 : <i>ANCV</i>.....</b>	<b>p 8</b>

Toutes les informations sont disponibles sur le site [ancv.com](http://ancv.com) et dans l'espace presse :

L'ensemble des informations : <http://seniorsenvacances.ancv.com/>

La liste par région des organisations, collectivités, CCAS, associations, partenaires du programme :  
<http://seniorsenvacances.ancv.com/Presentation/Les-porteurs-de-projets>

L'espace Presse : <http://www.ancv.com/Espace-presse>

## Introduction

---

### « Les vacances, un outil innovant pour prévenir les effets du vieillissement »

Le rôle des vacances dans la prévention des effets du vieillissement des personnes âgées n'est plus à démontrer. A tout âge et dès la rupture avec la vie professionnelle, **l'accès aux vacances s'inscrit comme un axe majeur de prévention santé.**

Pour les personnes âgées, le temps des vacances est un temps privilégié qui :

- procure une sensation de bien-être et une perception d'amélioration de son état de santé,
- renforce l'estime de soi, permet de se projeter à nouveau dans le temps,
- permet de reconstituer les liens familiaux, amicaux mais également dans le cadre de séjours intergénérationnels,
- permet de stimuler les facultés cognitives par des activités inhabituelles exercées pendant le temps des vacances,
- permet de transmettre des savoir-être et des savoir-faire notamment lorsque les séjours se déroulent au sein d'un collectif.

#### **Les enjeux du départ en vacances dans l'intervention sociale :**

Le séjour de vacances est un moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées grâce à la dynamique collective autour du séjour (avant, pendant et après). C'est un support de prévention et de remobilisation pour faire face à la survenance de la dépendance et ses conséquences dans la vie quotidienne. C'est aussi une occasion pour établir ou renforcer le contact avec les services et associations à vocation sociale de proximité (CCAS, services personnes âgées dans les mairies, associations et clubs de retraités...).

**Dans le cadre de son action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) met en œuvre le programme Seniors en Vacances depuis 2007. Ce dispositif unique en France, est résolument social ; il permet de rompre la solitude et l'isolement, offrir du bien-être, allier plaisir et prévention.**

## Fiche 1 : Informations pratiques

---

*Seniors en Vacances* propose des séjours « tout compris », sélectionnés par l'ANCV, incluant l'hébergement, la restauration, les animations et les excursions, hors transport. Les séjours se déroulent en groupe toute l'année, hors juillet et août.

### ➤ Qui peut bénéficier du programme *Seniors en Vacances* ?

- ✓ Toute personne âgée de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, résidentes en France.
- ✓ les personnes en situation de handicap dès 55 ans

### Par qui peut-on être accompagné (\*)?

- ✓ le conjoint du bénéficiaire,
- ✓ les petits-enfants qui ont moins de 18 ans,
- ✓ les aidants familiaux ou professionnels (accompagnant une personne, en perte d'autonomie ou en situation de handicap)

(\*) Le bénéficiaire peut partir avec un ami, mais celui-ci ne pourra pas bénéficier de l'aide octroyée par l'ANCV.

### ➤ Quel est le tarif du séjour *Seniors en Vacances* ?

Le coût du séjour est de **360 € pour 8 jours** et de **300€ pour 5 jours**, hors frais de transport, quelque soit la destination. C'est un tarif unique sur l'ensemble des séjours *Seniors en Vacances*.

### ➤ Quelles sont les aides de l'ANCV et qui peut en bénéficier ?

L'ANCV prend en charge 50% du coût du séjour des personnes non imposables ou bien redevables, avant déduction fiscale, d'un montant d'impôt sur le revenu inférieur ou égal à 61 euros. Les aidants familiaux bénéficient de plein droit de cette aide, quelque soit leur niveau de ressources.

Le programme offre également la possibilité aux personnes âgées de partir avec un enfant de moins de 18 ans.

**Avec l'aide de l'ANCV, le séjour ne coûte plus que 180 € pour un séjour de 8 jours et 150€ pour un séjour 5 jours.**

### ➤ Où peut-on partir ?

Le programme propose 150 séjours sur toute la France à la mer, à la campagne et à la montagne. Les professionnels partenaires ont été sélectionnés sur la base d'un cahier des charges précis. Des séjours qui allient plaisir, convivialité, bien-être et découvertes, en village de vacances ou en hôtel.

### ➤ Quelles sont les activités proposées ?

Des activités et des excursions adaptées pour tous les goûts : animations (spectacles folkloriques, magie, chansons françaises, jeux de société...), activités sportives (marche à pied, piscine, pétanque...), visites de marchés, de châteaux, de musées, balades sur les ports, mini-croisière...

### ➤ Comment s'inscrire au programme *Seniors en Vacances* ?

Deux possibilités :

✓ à titre individuel en appelant le **32 40** (numéro Azur), dites « *Seniors en Vacances* ». Le retraité s'inscrit au programme en utilisant un bulletin d'inscription établi par l'ANCV. Une fois inscrit, il sélectionne un séjour dans le catalogue et effectue sa réservation directement auprès du professionnel du tourisme.

✓ Via un porteur de projet, partenaire du programme (Centre communal d'action sociale, service personnes âgées de la mairie, club de retraités, EHPAD...). La liste des 800 partenaires est consultable sur <http://seniorsenvacances.ancv.com/Porteurs-de-projet/Les-porteurs-de-projets>

## Fiche 2 : Seniors en Vacances, côté bénéficiaires

---

Depuis 2007, 75 000 personnes retraitées sont parties en séjours de vacances dans le cadre du programme.

Les études menées par l'ANCV au cours de l'année 2010 confirment l'utilité sociale de tels séjours pour les personnes âgées. Les partants sont en moyenne âgés de 75 ans, vivent seuls et sont pour les deux-tiers d'entre-eux des femmes, vivant dans des communes de moins de 100 000 habitants réparties sur l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, pour près de 70% de ces partants, l'aide financière de l'ANCV a été déterminante dans le départ en vacances.

### Un impact positif sur le moral et la santé

Les vacances représentent un moment de détente, de plaisir partagé, de loisirs. Elles offrent un moment de répit, une parenthèse à la vie quotidienne. Au delà de cet aspect, elles peuvent également participer à la prévention des effets du vieillissement : sortir les seniors de leur isolement, contribuer à la création de liens sociaux, favoriser les rencontres, les échanges qui peuvent se prolonger après le séjour.

- ✓ **97%** des seniors partis sont très satisfaits de leur séjour
- ✓ **75%** d'entre-eux recommandent le programme *Seniors en Vacances*
- ✓ **73%** des seniors partis sont motivés pour repartir en vacances
- ✓ **67%** se sentent en meilleure forme physique, dont 33% vraiment en meilleure forme

Source : Enquêtes ANCV 2010

### Témoignages de bénéficiaires :

“ Ces quelques mots pour vous apporter mon témoignage de satisfaction et vous remercier pour votre opération Seniors en Vacances, surtout en cette période où l'on parle de solidarité. Encore merci et bravo pour cette aide qui nous a permis de prendre nos premières vacances depuis 1959, date de notre mariage et après avoir élevé six enfants»  
Jean-Paul, retraité

“ Du réconfort et du bien-être, voilà ce que m'a apporté l séjour de répit de la Maison des aidants de Nantes. Une parenthèse bienvenue dans un quotidien marqué par la maladie.»  
Hélène, aidante familiale d'un malade d'Alzheimer, originaire de la région de Nantes qui a pu profiter de ce séjour.

“ Grâce à l'accessibilité des installations, j'ai pu profiter pleinement de mon séjour au même titre que les autres vacanciers. Une véritable bouffée d'oxygène dans mon quotidien ! »,  
Françoise, retraitée en situation de handicap

## Fiche 3 : Seniors en Vacances, côté partenaires

Le programme est un outil au service des politiques sociales en direction des personnes âgées. Les porteurs de projets sont les forces vives du programme. Ils sont les acteurs et les bâtisseurs de *Seniors en Vacances*.

Aujourd'hui, ce sont 800 partenaires, répartis sur toute la France, qui se sont engagés aux cotés de l'ANCV pour faire vivre et développer le programme.

Les porteurs de projets sont les organismes en charge des personnes âgées : les centres communaux d'action sociale (CCAS) qui représentent plus de 56% des porteurs de projets, des collectivités locales, des caisses de retraites, des centres sociaux, des foyers logements, des résidences pour personnes âgées, EHPAD...

Ils ont une triple mission : préparer, informer et constituer les groupes.

### Pourquoi les porteurs de projets adhèrent-ils au programme ?

Une enquête réalisée fin 2010, auprès des porteurs de projets, montre que ces derniers adhèrent au programme pour trois raisons :

- ✓ pour l'aide financière qu'apporte l'ANCV,
- ✓ pour les séjours « tout compris », véritablement adaptés aux seniors,
- ✓ parce que *Seniors en Vacances* est un moyen simple pour mener une vraie politique d'action sociale.

A noter que deux tiers des CCAS n'organisent pas de séjours pour les personnes âgées hors *Seniors en Vacances*.

Source : Enquêtes ANCV 2010

Afin d'accompagner au quotidien les partenaires sur l'ensemble du territoire français, l'ANCV a mis en place un réseau de 10 chargés de développement action sociale (CDAS). Ils apportent une aide précieuse dans la mise en place du programme et jouent un rôle de premier plan pour mettre en relation les partenaires.

### Témoignages des porteurs de projet :

“ Nous avons formé un groupe de 5 communes (Meurchin, Wingles, Pont-à-Vendin, Hulluch et Benifontaine) regroupant plus de 18 000 habitants, pour mettre en œuvre *Seniors en Vacances* et toucher plus de personnes âgées. Depuis 2010, 225 personnes ont pu bénéficier de ce programme, grâce à l'action des CCAS de Meurchin et de Wingles. *Seniors en Vacances* s'inscrit dans la continuité de l'action sociale de la commune menées en direction des personnes âgées. Ces séjours créent du lien social et sortent les personnes âgées de l'isolement. Après le séjour, une réunion bilan permet de recueillir les impressions et les avis, toujours positifs... »  
Jean-Marc Lefevre, Adjoint au maire de Meurchin (Pas de Calais), en charge des seniors

“ Ce programme est complémentaire à notre action sociale. Sans ce dispositif, de nombreux retraités ne partiraient pas en vacances, faute de moyens financiers ou par peur de partir seuls. Nous avons la volonté politique de le poursuivre afin que le bénéfice des vacances puisse aussi se ressentir sur les personnes âgées les plus fragiles ».

Véronique Lehmann, 4<sup>ème</sup> adjointe au maire de Conflans-Sainte-Honorine, responsable de l'action sociale des seniors

## Fiche 4 : Fiche actualités

---

### ➤ L'automne, un temps fort du programme pour les seniors et les porteurs de projet

L'automne constitue un temps fort pour Seniors en Vacances, avec le départ de 15 000 seniors. L'ensemble des partenaires du programme sont actuellement mobilisés pour faire partir plus de 500 groupes en séjours de vacances, aux quatre coins de la France. En 2011, le bilan s'annonce à nouveau à la hausse, avec près de 30 000 partants. Parmi ces retraités bénéficiaires du programme, près des deux tiers d'entre eux sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV.

### ➤ La Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV), un nouveau partenaire

Pour la première fois, l'ANCV et la CNAV ont signé en mai 2011 une convention de partenariat autour de la même conviction : **les vacances ont un rôle préventif essentiel à jouer sur la question du bien-vieillir**. Cette convention prévoit :

- ✓ Une communication sur *Seniors en Vacances* auprès de tous les retraités du régime général, y compris les nouveaux retraités.

- ✓ Des actions de sensibilisation et d'incitation au départ des retraités relevant des GIR 5 et 6 menées par des évaluateurs, déclenchant une aide financière de l'ANCV et de la CNAV selon des critères d'éligibilité.

- ✓ Un accompagnement personnalisé et adapté pour les aidants et leur malade afin d'encourager des séjours de répit. Cette action résultera des signalements réalisés par les partenaires locaux conventionnés avec les Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) ou les travailleurs sociaux. Des séjours spécifiques en groupe seront proposés avec des organismes de formation partenaires de l'ANCV. Ce dispositif fera l'objet d'une évaluation particulière visant à mesurer l'impact des vacances sur les bénéficiaires. Cette évaluation sera menée par l'ANCV, la CNAV et l'ensemble des acteurs intervenant dans cette convention.

### ➤ Vers un nouveau séjour à thème : « le sport pour les seniors »

L'ANCV va développer avec l'association ADAL (A la Découverte de l'Age Libre), organisme de formation spécialisé dans l'accompagnement des personnes âgées, un nouveau séjour à thème autour de l'activité physique adaptée pour les seniors pendant le temps des vacances. L'objectif est de placer la personne âgée dans une démarche active de santé par une pratique physique adaptée comme la marche.

## Fiche 5 : L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

---

Etablissement public créé en 1982, dont l'unique mission est de favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre. Pour cela, l'Agence intervient selon deux axes complémentaires :

- le Chèque-Vacances, diffusé auprès des employeurs et comités d'entreprise. Aujourd'hui 3,4 millions de salariés du secteur privé comme du secteur public sont bénéficiaires de Chèques-Vacances.
- l'action sociale à travers des programmes d'aide à la personne et de financement du patrimoine touristique à vocation sociale (villages de vacances).

L'action sociale de l'ANCV est intégralement financée par les excédents de gestion générés par le déploiement du Chèque-Vacances. Ce modèle économique solidaire, propre au fonctionnement de l'Agence, n'existe nulle part ailleurs. Inspiré des pratiques en vigueur dans l'économie sociale et solidaire, il assure l'autonomie financière de l'établissement, qui ne reçoit aucune subvention de l'Etat.

L'action sociale de l'ANCV se déploie en direction de quatre publics prioritaires : les familles notamment monoparentales, les jeunes adultes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Ces publics sont parmi ceux qui partent le moins en vacances alors que les bénéfices des vacances ne sont plus à démontrer : ils contribuent au resserrement des liens familiaux, à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, à la lutte contre l'isolement des personnes âgées, à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

### L'ANCV en chiffres

**226** collaborateurs, 6 directions régionales

**3,4** millions de bénéficiaires de Chèques-Vacances (8 millions avec leur famille)

**20 000** clients (Comités d'entreprise, organismes sociaux et entreprises)

**170 000** professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire

Plus de **210 000** bénéficiaires des programmes d'action sociale

**21** millions d'euros de crédits d'intervention pour les aides à la personne et le financement du patrimoine du tourisme social

**2 000** partenaires de l'action sociale, répartis sur l'ensemble du territoire : collectivités territoriales, associations nationales et locales, associations de retraités